

## ATELIER 7

### L'INGÉNIERIE DÉMOCRATIQUE (EN QUESTION)

Loïc BLONDIAUX, CERAPS, IEP de Lille  
Laura MICHEL, MCF, CEPEL, Université de Montpellier 1

Au plan national comme au plan international se multiplient les dispositifs de consultation et de négociation qui se présentent comme autant d'innovations démocratiques destinées à instaurer : débat public, forums et jurys de citoyens, procédure de consultation, d'évaluation participative, dispositif de règlement des conflits, sondages délibératifs, conférences de consensus ...

Ces dispositifs sont portés par des acteurs, publics ou privés, issus du monde professionnel et/ou savant dont le rôle n'a jusqu'à présent jamais été étudié en tant que tel : cabinets de consultants, think tanks, organisations non gouvernementales, universitaires...

Cet atelier voudrait commencer à répondre à deux ensembles de questions :

1) Le premier renvoie à la professionnalisation paradoxale de ce champ d'activités : ces pratiques, en dépit de leur diversité, entretiennent-elles des correspondances ? qui sont ces professionnels de la démocratie (trajectoires, formation, marchés... ?) De quels savoirs se nourrit cette expertise d'un nouveau type ? Quelles relations entretiennent-ils avec le monde savant ? A quel niveau se situe leur intervention et comment s'établissent leurs relations avec les acteurs politiques ?

2) Le second porte sur les effets du recours à ce type d'intermédiaires : De quels concepts et de quelles modèles de participation démocratique ces médiations sont-elles porteuses ? Comment les expériences et les technologies se diffusent-elles et par quels circuits ? Comment interpréter les conséquences de cette nouvelle forme de « mimétisme institutionnel » ? La diffusion de concepts comme celui de « gouvernance » ou de technologies comme celle du budget participatif de Porto Alegre, peuvent servir ici de cas d'études intéressants.

### PROGRAMME

■ Sandrine LEFRANC, CNRS, Laboratoire d'analyse des systèmes politiques (LASP),  
"Les experts du lien démocratique dans l'après-conflit"

■ Nicolas GUILHOT, CNRS, Centre de Sociologie Européenne,  
« Nationaliser l'universel : de la théorie des droits de l'homme à la promotion de la démocratie ».

■ Marion CARREL, Centre d'étude des mouvements sociaux (EHESS),  
« Les « artisans de la participation » : analyse comparée de l'activité de sept consultants militants de la démocratie participative dans les quartiers d'habitat social en France »

■ Magali NONJON, Lille II,

« le rôle des professionnels de la démocratie locale dans la conduite et la négociation des politiques participatives »

## RÉSUMÉS

■ Sandrine LEFRANC, CNRS, Laboratoire d'analyse des systèmes politiques (LASP),  
"Les experts du lien démocratique dans l'après-conflit"

La communication proposée portera sur les experts de la « résolution interactive des conflits », ces membres d'ONG spécialisées et de services spécifiques d'organisations internationales, ou ces scientifiques intervenant afin de faciliter le dialogue entre les parties, dans un contexte d'immédiate sortie de la violence à l'intérieur d'un Etat.

La résolution interactive des conflits est conçue comme une méthode de dialogue en face-à-face (« ateliers de résolution des problèmes », par exemple, et autres activités incitant à la reformulation des préjugés : rituels de « réconciliation » intercommunautaires, « recherche dialogique », programmes télévisés célébrant le multiculturalisme, etc.) permettant de surmonter de part et d'autre les représentations stigmatisantes les plus ancrées de l'autre groupe. Elle s'adresse principalement aux élites intermédiaires (intellectuels, journalistes, militaires à la retraite, etc.) sans fonction de représentation mais supposées dotées d'influence, sur l'opinion publique comme sur les dirigeants.

Le développement de ces pratiques est le résultat d'une alliance entre chercheurs/universitaires et praticiens, qui tous se présentent comme des théoriciens-praticiens (social scientists-practitioners). Leurs interventions tendent à faire de la situation d'incertitude propre à l'après-conflit le cadre idéal pour une forme renouvelée d'ingénierie sociale. Des modèles de la bonne société (multiculturelle, délibérative, consensuelle, ouverte sur le plan économique) sont développés, non sans conséquences pour les sociétés où les ONG interviennent (par le jeu de la qualification de certains acteurs locaux, de la hiérarchisation des enjeux de la reconstruction post-conflit, etc.). Dans le même temps, c'est une certaine conception de la bonne science qui est défendue : une science agissante et renouvelée par les méthodes utilisées, à l'instar de la « recherche dialogique » qui, par le recrutement de « chercheurs » locaux, vise à produire conjointement un savoir sur la crise et un effet de pacification, tout en suscitant une dynamique particulière de diffusion du savoir, entre analyse scientifique et témoignage.

■ Nicolas GUILHOT, CNRS, Centre de Sociologie Européenne,

« Nationaliser l'universel : de la théorie des droits de l'homme à la promotion de la démocratie ».

Cette contribution s'efforcera de cartographier les débats qui eurent lieu au cours des années 1980 à l'ONU et à Washington, et notamment les enjeux que recouvraient les luttes au sujet de la nature (politique/économique/sociale) et de l'extension de la notion de droits de l'homme. Il s'agira ainsi de montrer dans quelle configuration institutionnelle et sous l'impulsion de quels acteurs s'est opérée la refonte conceptuelle de cette notion qui a permis de transformer la « politique des droits de l'homme » en « democracy promotion ».

■ Marion CARREL, Centre d'étude des mouvements sociaux (EHESS),  
« Les « artisans de la participation » : analyse comparée de l'activité de sept consultants militants de la démocratie participative dans les quartiers d'habitat social en France »

Dans le paysage actuel de la démocratie locale qui voit la multiplication de « professionnels de la participation » de toutes natures, les professionnels que nous proposons d'appeler les « artisans de la participation » présentent cinq caractéristiques particulières. Ils interviennent temporairement sur un territoire, à la commande d'institutions publiques. Ils revendiquent le souci de faire entendre les "sans voix" - pauvres, chômeurs, étrangers, jeunes, immigrés, mères de famille, non diplômés - dans les débats publics et de faire évoluer les représentations sociales stigmatisantes qui pèsent sur eux. Ils rejettent les modes traditionnels d'expertise sur la pauvreté ou les politiques sociales "par le haut" : ils disent ne pas chercher à évaluer eux-mêmes la réalité sociale mais à mettre les bénéficiaires et les prestataires de politiques sociales en situation de co-produire cette évaluation. Quatrièmement, l'ingénierie participative qu'ils mettent en place est de l'ordre de la concertation. Enfin, cinquième trait commun, leur méthode évolue au fil des expériences sur un mode artisanal et réflexif.

La communication sera centrée sur trois points. Premièrement, l'analyse des tensions inhérentes à la position et au parcours de ces "artisans de la participation", situés entre action et recherche, entre militantisme et professionnalisme. Deuxièmement, l'analyse des concepts et du modèle participatif qu'ils véhiculent. Troisièmement, l'analyse de la relation qu'ils entretiennent avec leurs commanditaires, élus et responsables de services publics.

■ Magali NONJON, Lille II,  
« le rôle des professionnels de la démocratie locale dans la conduite et la négociation des politiques participatives »

Depuis ces dernières années, les dispositifs de concertation - ateliers de travaux urbains, budget participatif, évaluation participative, débats publics, conférence de consensus, sondages délibératifs, etc. - se sont multipliés en France. D'abord principalement portés et animés par des acteurs au profil militant, ceux des premiers chefs de projet politique de la ville, des travailleurs sociaux, des mouvements d'éducation populaire, ces dispositifs attirent aujourd'hui des professionnels issus d'autres univers comme celui de l'architecture, de l'urbanisme, du consulting, du marketing et de la communication. Comment les militants d'origine ont-ils vécu la professionnalisation et l'ouverture progressive de ce milieu de la participation à des individus aux profils différents ? A quel type de reconversion ont-ils dû avoir recours pour conserver et légitimer leur place dans ce marché ? Dans quelle mesure ces opérations de reconversion ont-elles suscité autant que révélé l'existence de tensions au sein du milieu de ces « professionnels de la participation » ? Dans un contexte de concurrence accrue, l'hétérogénéité des profils et des pratiques des « professionnels de la participation » n'a-t-elle pas entraîné l'amorce de stratégies de démarcation pour légitimer leur conception de la participation et in fine s'assurer le monopole de l'expertise ?

C'est à ces questions que nous souhaiterions apporter quelques éléments de réflexion en proposant une sociographie rapide du milieu des « professionnels » de la participation (trajectoires, formations, pratiques, visions de la participation, etc. ) et des tensions qui le traverse.